Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle MIL (Momenter intensiv Lieweren),
ayant son siège social à l'adresse 13 blvd Salentiny
L-2511 Luxembourg,
enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F12187.
(à biffer si non applicable), représentée par sa présidente,
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom:	Jung Dani	Nom:	
Fonction:	Présidente	Fonction:	
Date:	12/10/2022		
Cachet:			

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture